

## Carte blanche RTL radio du 2 mai 2016

Michel Maquil, Président de InFine.lu

### Version française

Présenté il y a quelques semaines, le projet Microlux a pour objectif de proposer toute une gamme de produits de microfinance au Luxembourg et dans la Grande-Région.

Cette initiative de l'Appui au Développement Autonome (ADA) entend d'un côté aider les demandeurs d'emploi ou les personnes n'ayant pas d'activités à devenir autonomes et, de l'autre, soutenir les petits entrepreneurs dans le développement de leur projet existant. Les crédits destinés aux entrepreneurs sociaux qui cherchent des solutions à des problèmes sociaux ou sociétaux constituent un autre volet du projet.

Il était temps qu'une telle infrastructure voie le jour au Luxembourg, car chez nous aussi un nombre croissant de personnes se retrouvent dans des situations où elles n'ont plus accès au crédit bancaire.

La mise en place du projet ne s'est d'ailleurs pas faite sans difficulté. Un important travail de persuasion a dû être fourni pour démontrer l'importance et le rôle de la microfinance dans notre environnement spécifique. Les gens peinent souvent à comprendre à quoi servent les microfinancements et pourquoi ils sont associés à des taux d'intérêt aussi élevés.

C'est pourquoi il convient de mentionner l'accueil positif que les autorités financières luxembourgeoises ont réservé au projet dès ses balbutiements. Ainsi, les autorités ont tenu à ce que dans l'agrément de Microlux le conseil et l'accompagnement des clients constituent les activités principales de l'institution.

Le fait qu'une grande banque luxembourgeoise se soit proposée comme actionnaire principal de Microlux constitue un atout non négligeable. Cette offre a encore été complétée par un volet important constitué par du bénévolat. On réfléchit également à une manière de doter Microlux d'une composante microassurance.

Les promoteurs ont conscience que la tâche sera ardue et qu'un nombre important de bénévoles sera nécessaire, notamment pour aider les gens à accéder à une autonomie durable, et cela, tout particulièrement pendant les premières années d'activité de Microlux.

Dans un pays comme le Luxembourg, où les gens prennent leur retraite très tôt, il devrait y avoir suffisamment de personnes expérimentées prêtes à partager leurs connaissances avec ceux qui ont besoin d'aide.

Si la création de Microlux a mis beaucoup de temps, elle a permis aux promoteurs de vivre par eux-mêmes le processus de constitution d'une entreprise. Cette expérience leur sera bénéfique, car ils seront encore souvent confrontés à ce type de situations dans l'exercice de leurs nouvelles activités.

Microlux s'est donné comme objectif d'atteindre d'ici six ans le fameux « seuil de rentabilité » (le moment à partir duquel les activités de l'institution commenceront à devenir rentables). Il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter de tout cœur d'y parvenir.

Michel Maquil  
Conseiller financier indépendant  
Ancien président de la Bourse de Luxembourg